**SEJOUR VAL d’AZUN**

**LE  PROGRAMME :**

Randonnée de **six jours**dans le Val d’Azun avec un point d’attache en Gite au chalet du Soulor près d’Arrens Marsous

Les personnes inscrites s’engagent à effectuer la totalité du programme  afin de ne pas pénaliser les personnes en liste d’attente.

**Randonnées possibles :**

* Refuge de Migouélou
* Lacs de Batcrabere :14.9kms 860m de dénivelé
* Pics d’Arrouy et Pic de Pan : 11kms 880m de dénivelé
* Lac des Touest Lassiedouat Migouelou : 11.6kms 1100m de dénivelé
* Pointe de Surgate : 13.7kms 960m de dénivelé
* Refuge de Larribet : 11.3kms 600m de dénivelé
* Pic de Pan :au départ d’Arrens 10kms 790m de dénivelé
* Cols de Bazes et de Couraduque :10,2 kms 540m de dénivelé

Cette liste n’est pas exhaustive et pourra évoluer

**Hébergement** au Gite Chalet de Soulor en **½ pension** 70 € par jour soit **350€** par personne.(pique-niques possibles). **Ce prix n'inclut pas les pique-niques, les boissons, les frais de co-voiturage, l'assurance individuelle FFRandonnée éventuelle.**

 Transport en covoiturage environ 35 € par personne (voiture de 4).

 **Séjour limité à 12 personnes.**

**Inscriptions jusqu'au 31/01/2025.**

Après validation des inscriptions par le Responsable, en fonction du nombre de places disponibles et éventuellement des priorités de chaque participant, un **acompte de 105 €** sera demandé à chaque participant, à payer avant le 15 février 2025; ce paiement peut être effectué par **virement** sur le compte STOM ou directement par carte bancaire, sur le site STOM (dans ce cas des **frais bancaires d'un taux de 1,5%** du total seront facturés).

**Désistement :**Après paiement de l'acompte, en cas de désistement, le Responsable cherchera un remplaçant en liste d'attente. Si aucun remplacement n'est possible et que la place reste vacante, l'acompte versé ne sera pas restitué.